

**Acte réglementaire
relatif au traitement de données personnelles
dans le cadre site internet de la MSA Marne Ardennes Meuse**

Le directeur de la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que le décret n° 78-774 du 17 juillet modifié pris pour l'application de la loi du 6 janvier 1978 précitée,

Vu les articles R115-1 et R115-2 du Code de la Sécurité Sociale,

Vu le décret n°96-793 du 12 septembre 1996 relatif à l'autorisation d'utilisation du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques et à l'institution d'un répertoire national des bénéficiaires de l'Assurance Maladie et modifiant le Code de la Sécurité Sociale en ces articles R115-1 et R115-2,

Vu l'avis de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés N° **1154998** en date du **13 mars 2006**,

Décide

Article 1er :

Il est créé à la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse à Reims (51100) un site Internet Web, dont l'objet est de fournir des informations et des communications précises à ses adhérents, dans le cadre duquel sont mis en œuvre les traitements automatisés d'informations nominatives suivants :

- la diffusion d'informations relatives à des personnes salariées et administrateurs appartenant à la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse dans des publications de type annuaire,
- la collecte de données personnelles par le biais de formulaires pour s'inscrire à une lettre d'informations, pour effectuer des formalités administratives et réaliser des simulations de calcul de prestations sociales.

Article 2 :

Les catégories d'informations nominatives traitées sont :

- pour la diffusion d'informations, relatives à des personnes salariées et administrateurs appartenant à la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse

- Identité : nom, prénom
- Numéro de téléphone professionnel
- Domaine d'activité, métier
- Secteur de gestion ou géographique
- Adresse email
- Photographie

- pour la collecte de données personnelles par le biais de formulaires
lettre d'information : données conservées

- adresse email

démarches administratives : données non conservées

- identité
- date de naissance
- adresse email
- téléphone, fax
- adresse postale
- numéro d'immatriculation NIR

simulations de calcul : données anonymes et non conservées

- dates de naissance
- situation familiale
- catégorie socio-professionnelle
- ressources, revenus

Article 3 :

Les destinataires ou catégories de destinataires de ces informations sont :

- pour la diffusion d'informations relatives à des personnes appartenant à la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse :

- les visiteurs du site Web
- pour la collecte de données personnelles par le biais de formulaires :
- la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse ou divisions, ...)

Article 4 :

Le droit d'accès prévu par l'article 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du directeur de la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse.

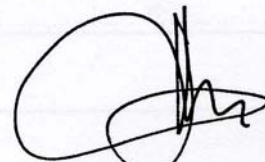
Les personnes disposent d'un droit d'opposition à la diffusion sur le site d'informations les concernant et en sont informées par affichage dans les locaux .

Les utilisateurs du site sont informés de leurs droits au moyen de publications dans la partie « infos légales » du site internet et des pages de collecte d'informations.

Article 5 :

Le directeur de la Mutualité Sociale Agricole Marne Ardennes Meuse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée.

Le Directeur Général



Pierre VIRLOGEUX